

Délibération 2023-012

SEANCE DU 09 MARS 2023

Date de la convocation : jeudi 02 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 15

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi neuf mars, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, VASSELIN Denise, DUPONT Joël, BEHELLE Anthony.

Pouvoirs : HAVARD Georges (pouvoir à LACOLLEY Daniel), BURNEL Sébastien (pouvoir à BRIENS Eric).

Absents excusés : GALLUET Bruno, ROUXEL Dominique, LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique

Secrétaire de séance : BEHELLE Anthony

Objet : POLE CULTUREL – CREATION DE BILLETS POUR LES EVENEMENTS CULTURELS DU MUSEE BARBEY D'AUREVILLY

Monsieur le Maire rappelle que le musée « Barbey d'Aurevilly » organise, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire, des lectures théâtralisées chaque été. Actuellement, les personnes achètent un billet d'entrée qui leur donne accès à l'événement et à l'entrée au musée. De ce fait, les entrées aux événements culturels sont comptabilisées dans les entrées du musée alors que les gens ne visitent pas forcément le musée.

Il propose de créer des billets spéciaux pour les événements du musée. Ces billets pourraient être utilisés lors d'autres événements du musée : conférences, expositions... et permettraient de faire la distinction entre les personnes qui viennent aux événements et ceux qui visitent le musée en journée. Le tarif serait unique de 5€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- La création de billets spécifiques pour les événements culturels du musée « Barbey d'Aurevilly »,
- De fixer le tarif de ces billets à 5 € l'unité,
- De rattacher ces recettes à la régie du musée « Barbey d'Aurevilly »
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS